

Où trouver les ergonomes ?






- services de santé au travail,
- structures de maintien dans l'emploi,
- cabinets de consultants,
- entreprises,
- universités, ...
- structures institutionnelles (ARACT -réseau de l'ANACT, CRAM, ...)



*Vous retrouverez les membres de l'association
et leurs champs d'intervention sur notre site internet*

www.ergopicard.org



-  **Rassembler** les ergonomes de Picardie,
-  **Promouvoir** l'ergonomie et rendre plus lisible l'offre de service aux entreprises,
-  **Développer** des coopérations avec d'autres professionnels (méthodes, qualité, production, sécurité, médecine ...),
-  **Apporter** des contributions sur des thématiques de santé, de prévention, de développements social et économique...,
-  **Parrainer** de jeunes ergonomes.

www.ergopicard.org
contact@ergopicard.org

L'ergonomie

C'est quoi ?

L'étude du travail réel des personnes pour :

- ✓ mieux adapter les moyens, les méthodes et les milieux de travail,
- ✓ préserver au mieux leur santé et assurer leur sécurité,
- ✓ contribuer au développement de leurs capacités,
- ✓ améliorer la qualité, la fiabilité et l'efficacité de leur travail.

Comment ?

L'analyse ergonomique s'appuie sur des entretiens et des observations de l'activité réelle de travail des personnes, à partir des connaissances sur l'Homme au travail (physiologie, psychologie...) et sur les organisations (sociologie, gestion...). Elle nécessite la participation des personnes concernées.

Cette analyse permet de :

- Comprendre les difficultés que rencontrent les entreprises et les personnes (accidents de travail, maladies professionnelles, absentéisme, vieillissement de la population, restrictions d'aptitude, stress...),
- Mobiliser et impliquer les acteurs de l'entreprise (opérateurs concernés, services fonctionnels, encadrement, direction, CHSCT, ...) et partenaires externes (service santé au travail inter-entreprises, service prévention CRAM ou MSA, ARACT, structure de maintien dans l'emploi, consultants, ...) dans une démarche participative des transformations,

- Accompagner l'entreprise dans sa politique de prévention et d'évaluation des risques professionnels,
- Etablir un diagnostic basé sur les conditions de travail et les conséquences de celles-ci sur la santé des personnes et leur contribution en terme de performance humaine,
- Définir les besoins dans le cadre d'un projet de modifications, d'aménagement et de conception de situations de travail,
- Proposer des réponses et des solutions concernant les équipements et outils, les espaces de travail, l'organisation, le process, la formation, le management, la prévention des risques.



Ses moyens d'actions

- Réflexions, avec les acteurs régionaux, sur les questions de santé et de travail,
- Présentation d'études et de réalisations lors de conférences et colloques,
- Organisation de rencontres interprofessionnelles,
- Echanges de pratiques entre membres de l'association.